



DELIBERATION N° 2026-021

Autorisation donnée au président de déposer toutes les demandes de subventions relatives au fonctionnement et aux projets portés par le SYMISOA

Le 23 juin 2026 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu
sous la Présidence du Président, Monsieur Patrice PAVET
Date de convocation : 16/06/2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (11) : Dominique PALLUET, Patrice PAVET, Christine GASDON (suppl.), Colette LEBEAU (suppl.), Jean-Denis AZNAR, Fabrice DEJOUX, Benoît VIOLET, Patrice AUFRANT, Sylviane TERNISIEN, Christophe MALLAT, Maryse POPELIN (suppl.).

Absents excusés : Gérard SIMOND, René VALORGE, Jérôme VIODRIN, Michel LAMARQUE, Hervé LOMBARD, Jean-Michel MOREY, Charles VERNAY.

Absent avec pouvoir : Rémy FRUCTUS (pouvoir à Fabrice DEJOUX)

Secrétariat assuré par : Colette LEBEAU

Pour faciliter le fonctionnement du syndicat et la mise en œuvre des projets portés par le SYMISOA, le Président demande au comité syndical de l'autoriser à déposer toutes les demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers du syndicat (Agence de l'Eau, Conseils Régionaux et Départementaux, Fonds Européens, ...).

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'autoriser le président à déposer les dossiers de demandes de subvention pour la durée du mandat, auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental de la Loire, du Conseil Départemental du Rhône, du Conseil Départemental de Saône et Loire, des fonds FEDER FSE, et de tout autre organisme susceptible de contribuer au financement du fonctionnement et des projets du syndicat, notamment le contrat de rivière et le PEP Roanne&Forez.
- Précise que l'assemblée sera informée lors de chaque comité syndical des demandes de subventions déposées.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents

Transmis au représentant de l'Etat le :

29 JUIN 2026

Publié le :

29 JUIN 2026

Fait à Pouilly/Charlieu, le

Le Président du SYMISOA
M. Patrice PAVET

Le secrétaire de séance
Mme Colette LEBEAU

